

Questions au Feuilleton

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

L'ADOPTION DU 1^{er} RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

L'ordre du jour appelle:

28 mai 1973—M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):

Que le 1^{er} rapport du comité permanent des affaires des anciens combattants, présenté à la Chambre le vendredi 23 février 1973, soit agréé.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je voudrais dire tout simplement que j'ai déposé cette motion dans l'espoir qu'elle incitera le gouvernement à présenter un projet de loi visant à modifier la loi sur les pensions. Dans l'espoir que cela pourrait avoir lieu dans quelques jours, j'aimerais que la motion soit reportée.

● (1420)

M. l'Orateur: A l'ordre. Naturellement, je vais reporter la motion, mais je me demande s'il est réglementaire que les députés présentent un argument à l'appui de la proposition qu'une motion devrait être reportée. De toute façon, le député de Winnipeg-Nord-Centre a fait ressortir l'argument. Il demande que la motion soit reportée. La présidence va déclarer qu'elle est reportée.

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—LES EFFECTIFS

Question n° 1096—M. Paproski:

1. Combien y avait-il d'employés salariés à plein temps au ministère de l'Agriculture a) le 1^{er} janvier 1963, b) le 1^{er} janvier 1973?

2. Combien d'employés, pendant chacune de ces années, touchaient des traitements a) inférieurs à \$10,000, b) de \$10,000 à \$20,000, c) supérieurs à \$20,000?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): 1. a) 8,964 au 31 janvier 1963; b) 9,057 au 31 janvier 1973

2.	31 janvier 1963	31 janvier 1973
	a) 8,746	6,085
	b) 218	2,612
	c) Néant	360

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—QUESTION RELATIVE AU PROJET N° H-2804

[Texte]

Question n° 1358—M. Allard:

1. A quelle date le gouvernement a-t-il reçu une demande de fonds dans le cadre du programme des initiatives locales en ce qui a trait au projet numéro H-2804?

2. Quelle a été la date d'acceptation ou de refus dudit projet?

3. Quels sont les motifs invoqués par le gouvernement pour refuser ou accepter ce projet?

4. Si ce projet a été accepté, quelle a été la somme d'argent consentie par le gouvernement pour financer cette dépense?

5. Quel est le nombre d'emplois créés par ce projet?

[M. l'Orateur.]

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le 23 novembre 1972.

2. Rejeté le 20 février 1973.

3. Le ministère a reçu bien plus de demandes que ne pouvaient lui permettre d'en accepter les fonds dont il disposait. Toutes les demandes ont été soigneusement évaluées et c'est à regret qu'il a fallu malheureusement écarter plusieurs d'entre elles.

4. Sans objet.

5. Sans objet.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—QUESTION RELATIVE AU PROJET N° H-2975

Question n° 1359—M. Allard:

1. A quelle date le gouvernement a-t-il reçu une demande de fonds dans le cadre du programme des initiatives locales en ce qui a trait au projet numéro H-2975?

2. Quelle a été la date d'acceptation ou de refus dudit projet?

3. Quels sont les motifs invoqués par le gouvernement pour refuser ou accepter ce projet?

4. Si ce projet a été accepté, quelle a été la somme d'argent consentie par le gouvernement pour financer cette dépense?

5. Quel est le nombre d'emplois créés par ce projet?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le 24 novembre 1972.

2. Rejeté le 1^{er} février 1973.

3. Le ministère a reçu bien plus de demandes que ne pouvaient lui permettre d'en accepter les fonds dont il disposait. Toutes les demandes ont été soigneusement évaluées et c'est à regret qu'il a fallu malheureusement écarter plusieurs d'entre elles.

4. Sans objet.

5. sans objet.

LE PROGRAMME D'INITIATIVES LOCALES—QUESTION RELATIVE AU PROJET N° H-5898

Question n° 1360—M. Allard:

1. A quelle date le gouvernement a-t-il reçu une demande de fonds dans le cadre du programme des initiatives locales en ce qui a trait au projet numéro H-5898?

2. Quelle a été la date d'acceptation ou de refus dudit projet?

3. Quels sont les motifs invoqués par le gouvernement pour refuser ou accepter ce projet?

4. Si ce projet a été accepté, quelle a été la somme d'argent consentie par le gouvernement pour financer cette dépense?

5. Quel est le nombre d'emplois créés par ce projet?

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le 9 janvier 1973.

2. Rejeté le 15 février 1973.

3. Le ministère a reçu bien plus de demandes que ne pouvaient lui permettre d'en accepter les fonds dont il disposait. Toutes les demandes ont été soigneusement évaluées et c'est à regret qu'il a fallu malheureusement écarter plusieurs d'entre elles.